nin

de notre génération, de celles et ceux qui construisent une Suisse vraiment égalitaire pour les prochaines et les prochains. Sans compter que si nous devions refaire cette loi dans le contexte économique actuel, nous n'aurions aucune certitude de pouvoir garantir des compensations suffisantes pour celles qui s'approchent de la retraite».

Le bien-être animal

Ce 25 septembre, un autre objet pourrait bien creuser un fossé entre hommes et femmes: l'initiative contre l'élevage intensif. Selon gfs.bern, le oui conserve pour le moment une légère avance avec 51%. Or, s'il se confirmait, ce serait semble-t-il surtout le fait de l'électorat féminin: 60% de femmes disent vouloir accepter l'initiative, contre seulement 41% d'hommes. Sans oublier les autres lignes de fracture: une forte polarisation entre la droite et la gauche, mais aussi un fossé ville-campagne marqué, tout autant que la divergence entre les sexes: les grandes agglomérations diraient oui à 57%, tandis que l'initiative n'aurait aucune chance à la campagne, avec seulement 40% de voix favorables. Les débats s'annoncent animés. ■

DIVISIONS

Voix d'hommes, voix de femmes

Rares sont les votations qui divisent hommes et femmes. En général, les affiliations partisanes pèsent bien plus lourd que le sexe dans les comportements électoraux. Avec quelques exceptions. Ainsi, en 1993, les méfaits du tabac sur la santé semblent préoccuper davantage l'électorat féminin: l'initiative «Pour la prévention des problèmes liés au tabac», bien que nettement rejetée, se distingue comme l'un des objets qui opposent le plus votantes et votants. Elle remporte 35% de oui féminins, contre 17% chez les hommes. Parmi les objets qui ont le plus divisé, on peut aussi citer l'initiative populaire «Pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales», en 2000, qui récoltait 27% de oui auprès des citoyennes, contre 10% du côté de leurs compatriotes. Plus récemment, hommes et femmes se sont distingués sur le traité de libre-échange avec l'Indonésie, approuvé à 52%, mais uniquement grâce aux voix masculines: 60% de votants pour, contre 43% de votantes. ■ C. ZÜ.

En cas de oui à l'initiative, le nombre d'animaux par poulailler ne pourra pas dépasser 2000. *(24 JANVIER 2022/EDDY MOTTAZ/LE TEMPS)*

mums. Cela ne représente qu'environ 5% de toutes les exploitations qui élèvent des animaux», tempère Julia Huguenin qui se réjouit qu'un accès régulier à l'extérieur soit garanti pour chaque race d'animaux. «Ce qui n'est pas encore le cas pour 92% des poulets de chair ou 50% des cochons.»

Pour sa part, Luc Thomas craint que beaucoup de producteurs ne puissent pas adapter leurs installations aux nouvelles normes, pour des questions économiques ou d'aménagement du territoire. «La production d'œufs suisses, par exemple, serait divisée par dix si l'initiative était appliquée. Comme nos accords internationaux ne permettent pas d'interdire des produits sur la base de leur méthode de production, le principal effet de l'initiative serait d'augmenter le volume des importations. Quant aux producteurs qui pourraient travailler selon leurs nouvelles normes, ils seraient obligés d'augmenter leurs prix pour couvrir des frais de production bien plus importants.»

Un monde agricole à un tournant?

Après être sortie grande gagnante des votations du 13 juin 2021, la faîtière agricole est à nouveau sous les feux des projecteurs. «Il est difficile de dire si nous vivons un véritable tournant ou non. Ce qui est sûr, c'est que ces questions et leur importance ne feront que s'accentuer. Il est crucial de souligner ici que cette initiative n'est pas dirigée contre les éleveurs ou éleveuses qui se soucient en grande majorité du bien-être de leurs animaux. L'initiative cherche plutôt ici à rééquilibrer un système dans lequel les profits l'emportent sur la dignité des animaux d'élevage», assure Julia Huguenin.

Luc Thomas estime, lui, que ses adversaires font fausse route. «L'agriculture a la mission de nourrir la population et d'entretenir le territoire. Ce sont là des thèmes qui gagnent en importance dans les débats de société, reconnait-il. Celles et ceux qui souhaitent voir l'agriculture changer sa manière de produire prennent le problème par le mauvais bout. C'est aux consommateurs qu'ils doivent s'adresser. Et s'ils parviennent à leur faire changer de comportement, l'agriculture, alors, s'adaptera pour répondre à leurs demandes.» ■

SUR LE WEB

A Genève, le MCG rêve de taxis écolos

Un projet de loi vise à accélérer le passage aux véhicules électriques pour les chauffeurs de taxis genevois. Ils pourraient ainsi bénéficier d'une prime à l'achat. Mais la transition nécessitera d'importants aménagements urbains.

Lire l'article de Vincent Nicolet sur letemps.ch

«La vie des musulmans modérés est de plus en plus éprouvante»

RELIGION Visé par une fatwa depuis 2015, l'imam bernois progressiste Mustafa Memeti se bat contre l'avancée de l'islam politique en Suisse et réagit à l'attaque dont a été victime l'auteur iranien Salman Rushdie, trente-trois ans après la publication des «Versets sataniques»

PROPOS RECUEILLIS PAR LUCAS VUILLEUMIER (PROTESTINFO)

La récente attaque au couteau perpétrée contre l'écrivain Salman Rushdie a violemment rappelé que la menace représentée par une fatwa ne cesse jamais vraiment de courir. Prononcé en 1989 par l'ayatollah Khomeiny, ce décret religieux incitait tout musulman à assassiner l'auteur des *Versets sataniques*, jugés blasphématoires.

Egalement visé par une fatwa anonyme depuis 2015, l'imam bernois Mustafa Memeti, affilié à la Maison des religions de Berne, où cohabitent œcuméniquement huit grandes religions, assiste avec inquiétude à la montée de l'islam politique. Né en Serbie en 1962 et ayant fui la guerre en Yougoslavie pour arriver en Suisse en 1991, cet imam progressiste, élu «Suisse de l'année» par la *SonntagsZeitung* en 2014, défend la primauté de l'Etat de droit sur les lois religieuses. Sa vision de l'islam, qui comprend notamment de ne trouver aucun fondement théologique au port de la burqa, est considérée comme non valide par les musulmans conservateurs. En 2014, les locaux bernois de l'Association islamique albanaise de Suisse, qu'il préside, avaient d'ailleurs été vandalisés. Interview.

INTERVIEW

Vous êtes la cible d'une fatwa depuis 2015. En connaissez-vous la raison et les commanditaires? C'est à mon entrée à la Maison des religions qu'une fatwa a été diffusée. Bien qu'elle ait été publiée anonymement, elle est évidemment l'émanation d'un islam politique et fondamentaliste. Cette fatwa appelait tous les musulmans de Suisse à se distancier de moi. En effet, ma mission de faire cohabiter l'islam avec d'autres communautés religieuses au sein de la Maison des religions n'est pas toujours vue d'un très bon œil.

De quelle manière l'avez-vous appris et quelle a été votre première réaction? Avec ma communauté, je suis très présent dans la vie publique. Je l'ai donc appris très rapidement. Evidemment, je ne m'y attendais pas, mais cela m'a davantage motivé à relever le défi du dialogue interreligieux et interculturel. Cela dit, honnêtement, je n'ai pas accordé plus de crédit que cela à cette basse attaque, préférant rester tourné vers l'avenir. Vous connaissez l'adage: «Les chiens aboient, la caravane passe.»

Bénéficiez-vous d'une protection policière? Oui, même si je pense que cette fatwa n'était pas dirigée exclusivement contre ma personne. C'est ma vision libérale de l'islam et mon lieu d'activité multiconfessionnel qui étaient décriés.

Comment vit-on avec cette épée de Damoclès sur la tête: on y pense ou on finit par l'oublier? Nous sommes des êtres humains. Les bonnes choses sont malheureusement plus vite oubliées que tout ce qui est indésirable, et qui ne laisse jamais vraiment nos esprits tranquilles...

Quelle a été votre réaction à l'annonce de l'attaque perpétrée la semaine dernière contre Salman Rushdie? C'est un coup lâche et terrible. La liberté d'expression en est entachée. Je souhaite un très prompt rétablissement à Salman Rushdie et j'attends, pour l'auteur de ce crime, la punition qu'il mérite.

Ce passage à l'acte, trente-trois ans après l'annonce de la fatwa contre cet écrivain, a-t-il réveillé vos propres craintes? Je ne pense pas que nous devrions avoir peur. Mais cet événement tragique montre que la guerre est ouverte contre la pensée libre. Nous devons donc en être conscients et, surtout, rester alertes.

Quelle est la situation de l'islam en Suisse actuellement? Je pense que, partout, l'islam est désormais contrôlé par des forces puritaines, ce qui implique une réelle et inquiétante propagation de l'islam politique.

Qu'est-ce qui, à vos yeux, pourrait ou devrait être mis en place contre l'islam radical en Suisse? Je pense que les mouvances progressistes doivent travailler entre elles de manière constructive afin de lutter contre la radicalisation, qui entrave l'avancée de notre société libre et innovante. De toutes nos forces, il convient de nous battre contre la possibilité de voir un jour l'islam politique prendre le contrôle de la religion musulmane en Suisse.

Depuis 2015, avez-vous reçu d'autres attaques, notamment lorsque vous et votre communauté vous êtes prononcés contre la burqa? Je sens effectivement que des groupes intégristes tentent de s'unir contre notre vision de l'islam, bien que cette dernière ne s'adresse absolument pas à eux. Ces personnes voudraient nous isoler, nous exclure de ce qu'ils pensent être la juste religion musulmane. En essayant de faire grandir leurs communautés, l'un des buts qu'ils poursuivent est notamment d'affaiblir la nôtre. Sur les réseaux sociaux d'ailleurs, les insultes pleuvent à notre sujet, ce qui participe à rendre la vie des musulmans modérés de plus en plus éprouvante, surtout avec les évolutions de l'islam radical à l'international. Mais tout cela ne doit pas nous empêcher de penser positivement. ■

«Je pense que, partout, l'islam est désormais contrôlé par des forces puritaines»

MUSTAFA MEMETI, IMAM BERNOIS

EN BREF

Se prémunir contre une nouvelle vague

Plusieurs instruments éprouvés dans la lutte contre le coronavirus doivent être prolongés jusqu'en juin 2024 pour faire face à une éventuelle nouvelle vague en hiver. La commission de la santé publique du National soutient la requête du gouvernement. Elle demande des efforts supplémentaires pour assurer les capacités hospitalières. Il s'agit notamment de l'accès aux tests de dépistage. La stratégie des tests sera du ressort de la Confédération jusqu'en mars 2023. La tâche sera ensuite transférée aux cantons. Les dispositions concernant le certificat Covid-19 doivent également être prolongées. ATS

Interdire les thérapies de conversion

Les thérapies de conversion doivent être interdites. La Commission des affaires juridiques du Conseil national a déposé, par 16 voix contre 1, une motion à cet effet. Elle veut mettre fin à la souffrance qui découle de ces mesures visant à modifier ou à refouler l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre d'une personne, indique-t-elle vendredi. Elle demande d'interdire les mesures de conversion et la publicité autour de ces thérapies. Plusieurs parlements cantonaux – vaudois, genevois, neuchâtelois ou encore bernois – ont approuvé ces derniers mois des motions en faveur d'une telle interdiction. ATS

Meilleure protection pour les jeunes mères

Les jeunes mères doivent bénéficier d'une meilleure protection contre le licenciement après l'accouchement. La Commission de la sécurité sociale du National veut faire passer ce droit de 16 à 20 semaines. Par 16 voix contre 9, elle a refusé une initiative du canton du Tessin qui veut interdire de licencier une mère au cours de la première année de vie de son enfant, contre 16 semaines actuellement. Au cours des douze premiers mois, les mères devraient également bénéficier d'un congé sans solde équivalant à une réduction maximale de 30% de leur taux d'occupation. ATS

Litige sur la gratuité des transports

Le Tribunal fédéral va devoir statuer sur la gratuité des transports publics dans le canton de Fribourg. L'information a été rapportée hier par la RTS, qui indique que les jeunesses de gauche ont déposé un recours. Ce recours fait suite à une décision du Grand Conseil fribourgeois invalidant leur initiative pour la gratuité des transports. ATS

Un accident chimique dans le Jura bernois

Un accident chimique s'est produit vendredi matin dans l'usine de l'entreprise industrielle Baoshida Swissmetal à Reconvilier, dans le Jura bernois. Selon les autorités, personne n'a été blessé et il n'y a aucun danger pour la population. Une trentaine de personnes ont été évacuées de l'immeuble et mises en sécurité. ATS

Journaliste attaqué: plainte déposée

En mars dernier, un photojournaliste genevois indépendant avait été blessé par des tirs en Ukraine. L'ONG ukrainienne Truth Hound vient de déposer une plainte à propos de cette attaque auprès du Ministère public de la Confédération (MPC). Il s'agit de la première plainte de ce genre en Suisse. ATS